

PRIMATURE

-----  
MINISTRE DES TRANSPORT ROUTIERS,  
AERIENS ET FERROVIAIRES

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA  
METEOROLOGIE (ANAMET)

-----  
DIVISION CLIMATOLOGIE  
-----



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie  
-----

CERTIFICAT N° 002 PM/MTRAF/ANAMET/DC

## CERTIFICAT D'INTEMPERIE

Je soussigné [REDACTED], Directeur Général de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAMET), atteste que dans la journée du 26 avril 2025 aux environs de 16h, un système convectif a balayé la préfecture des lacs et ses environs avec une pluie de **35,8 mm**. Ce phénomène météorologique a entraîné des vents violents avec une vitesse moyenne de **30,5 Nœuds soit 55 km/h** accompagnés d'orage qui peuvent causer des dommages importants.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à [REDACTED]  
[REDACTED] pour servir et valoir ce que de droit.

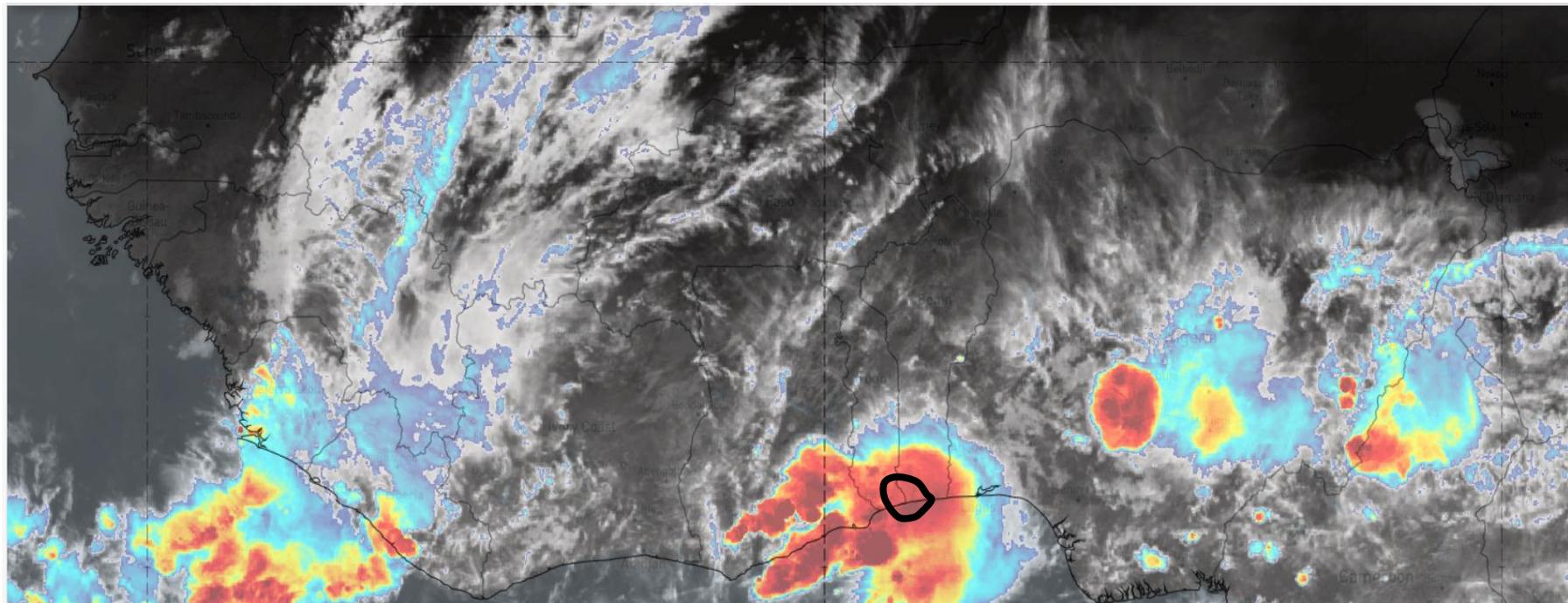
Lomé, le 26 avril 2025

Le Directeur Général

[REDACTED]

PJ: Image satellitaire du 26/04 /2025 aux environs de 16h

## IMAGE SATELLITAIRE DU 26 AVRIL 2025 (aux environs 16h)



**ANAMET, 01BP :1505 Lomé-Togo, Zone aéroportuaire, Bd de la Paix, Rue 35 HDN**  
Tél: (+228) 22 61 27 60/93 74 94 35; Site Web: [www.anamet-togo.com](http://www.anamet-togo.com) ; E-mail: [meteo\\_togo@yahoo.fr](mailto:meteo_togo@yahoo.fr)